

Conseil Municipal du 27 juin 2022

à 18h00

N°ordre 25
N° identifiant 2022-0153

Titre Avis sur le recours à une ligne de trésorerie par le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Poitiers

Rapporteur(s) M. Robert ROCHAUD
Date de la convocation 20/06/2022

Président de séance Mme Léonore MONCOND'HUY
Secrétaire(s) de séance

PJ.
Contrat de ligne de trésorerie
Proposition de financement
Annexes au contrat de ligne de trésorerie

Membres en exercice 0
Quorum 18

Présents 0

Absents 0

Mandats 0 Mandants Mandataires

Observations L'ordre de passage des délibérations est le suivant : le rendu-compte, de la n° 1 à la n° 19, de la n° 21 à la n° 32, la n° 68, de la n° 33 à la n° 62, de la n° 64 à la n° 67.
Les délibérations n° 20 et 63 sont retirées.

Projet de délibération étudié par:	Commission Démocratie, citoyenneté et fonctionnement institutionnel
------------------------------------	---

Service référent	Direction Générale Adjointe Solidarités - Cohésion locale - Éducation
------------------	---

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-34 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), l'avis conforme du Conseil municipal est nécessaire pour rendre exécutoire les délibérations du Centre communal d'action sociale (CCAS) relatives à un emprunt.

En l'espèce, par délibération du 22 juin 2022, le Conseil d'administration du CCAS de Poitiers a décidé de recourir à une ligne de trésorerie autorisant des tirages et des remboursements journaliers, pour couvrir ses besoins ponctuels. Le Conseil d'administration a également autorisé la Présidente du CCAS ou son·sa représentant·e à contracter cette ligne de trésorerie auprès de la Banque Postale. Ses caractéristiques sont les suivantes :

- montant maximum : 5 000 000,00 €
- durée maximum : 364 jours
- taux d'intérêt maximum : 0,320 %
- commission d'engagement (frais de dossier) : 0,1 % du montant maximum (5 000,00 €)
- commission de non-utilisation : 0,05 %.

Après examen de ce dossier, il vous est proposé :

- **de donner votre accord sur la souscription à un tel emprunt**
- **d'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer tout document à intervenir sur ce sujet.**

POUR	0		Pour la Maire,
CONTRE	0		
Abstention	0		
Ne prend pas part au vote	0		

RESULTAT DU VOTE	
------------------	--

Affichée le	
Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	
Date de réception en préfecture	
Identifiant de télétransmission	

Nomenclature Préfecture	7.3
Nomenclature Préfecture	Emprunts